

Information

A l'attention des propriétaires de chiens 1ère et 2ème catégories concernées par la loi du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Une formation d'aptitude sera assurée le dimanche 15 janvier 2012 au sein du Club d'Education Canine de Mulhouse-Brunstatt, rue Arthur Ashe à Brunstatt. Celle-ci démarrera à 9 h 00 précise sans la présence des chiens et sera gratuite pour les membres du club. A l'issue de celle-ci il sera remis un certificat à chaque participant. Pour tout renseignement vous pouvez appeler le 03 89 06 42 07 à nos permanences le mardi et jeudi à partir de 18 h 00 ou au 03 89 44 42 45

Inscriptions jusqu'au 12 janvier 2012